

V^{le} H. FROTIER DE LA MESSELIÈRE

Que faut-il penser
de la
« Légende des Juveigneurs »

OBSERVATIONS HÉRALDIQUES

Concernant de très anciennes Familles de la Région de Dinan

EXTRAIT DES MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION
DES COTES-DU-NORD



Les Presses Bretonnes — Saint-Brieuc

—
1943

Que faut-il penser de la « Légende des Juveigneurs »

*Observations héraldiques concernant de très anciennes familles
de la région de Dinan*

Si M. de la Borderie a pu établir l'invraisemblance de l'origine historique commune de toutes les grandes maisons primitives de Bretagne comme toutes issues en ligne masculine de ses anciens souverains et traité de « légende des Juveigneurs » les prétentions de plusieurs de ces familles, il n'en est pas moins vrai que, malgré l'Assise du comte Geoffroy établissant chez nous l'indivisibilité des fiefs, et, par suite, le droit d'aînesse, pour assurer la sauvegarde menacée des obligations militaires ou féodales, la coutume du partage des fiefs entre les fils d'un même père, conforme à la très ancienne coutume ancestrale qui avait provoqué cette législation nouvelle, se continua même après 1185. Ces partages donnés aux puînés sont l'origine des juveigneuries. La légende des juveigneurs a donc une base historique et, si elle ne doit pas être généralisée au profit de tous ceux qui l'invoquent, elle n'est pas invraisemblable dans tous les cas.

C'est un de ces cas que nous venons examiner aujourd'hui.

Le juveigneur est celui qui, sans porter toujours le même nom patronymique, se prétend issu d'une maison féodale puissante dont ses auteurs auraient reçu en partage un fief à la condition, pour lui et sa postérité masculine ou féminine, de relever féodalement du donateur et de ses descendants, à titre de juveigneurs d'aîné, pour cet apanage.

La juveigneurie peut se transmettre en ligne masculine ou féminine, ce qui a donné parfois lieu à des confusions.

Si les comtes de Penthièvre étaient bien juveigneurs de Bretagne en ligne masculine, à l'origine, la maison de Blois-Chastillon, tout en leur étant substituée pour les nom, armes et fiefs, n'en descendait que par les femmes.

D'autres fois les juveigneurs se sont cru sortis de la maison

héritière par les femmes de celle de leurs auteurs, ce qui est le cas des seigneurs de la Motte-Rouge, juveigneurs de la maison de Coron et non de celle de Dinan qui ne tenait Coron, fief de leurs communs ancêtres, que d'héritage postérieur à leur séparation.

Si des auteurs très sérieux, réputés véridiques, tels que du Paz et le Père Anselme, ont pu être induits en erreur, la critique contemporaine a sapé leurs édifices. C'est le cas pour la maison de Montauban qui portait de temps immémorial le blason des anciens vicomtes de Rohan et s'en croyait véritablement issue en ligne directe, alors qu'elle avait pour auteur un puîné de Montfort-Gaël, de non moins illustre origine. Le blason des Rohan avait pu lui être transmis par suite d'une alliance par les femmes, avec un fief venu des Rohan, leurs premières alliances étant peu connues. C'est ainsi que les Bréhand de Glécoët et de l'Isle abandonnèrent le léopard de Bréhand pour les mâcles de Rohan tout en donnant leur propre nom à la paroisse de Bréhand-Loudéac, fief apporté en dot par Alipse de Rohan, leur ancêtre, au XIII^e siècle.

Les substitutions de nom sont encore fréquentes en Bretagne aux XIV^e et XV^e siècles. Nous voyons des puînés de Coatgoureden prendre pour patronyme le prénom de Philippe, leur auteur, puis reprendre par la suite leur nom primitif ; de même des puînés de Kergorlay se faire appeler Thépault pour la même raison.

D'autres, comme les Derien, du pays léonard, prennent le seul nom de leur fief de Kermenguy après 1410. Les de Coëtredrez relèvent le nom de Boiséon, les de Launay celui de Plusquellec, les de Kergorlay celui de Plœuc, en épousant les héritières de ces fiefs ; et, si nous consultons les décrets contemporains, pour des raisons moins réelles, la coutume n'a pas changé, ce qui embrouille souvent les généalogistes.

Mais un signe de juveigneurie probable est la similitude d'armoiries accompagnée de brisures héraldiques indicatrices de cadets.

Un cas remarquable de ce genre existe au pays de Dinan pour certaines familles, toutes d'ancienne chevalerie, groupées dans la région de Bécherel.

Plouasne immense paroisse qui comprenait, à l'origine, celles de Saint-Pern, Bécherel, Longaulnay et le Quiou, semble avoir été leur fief primitif.

Il appartenait, vers 1050, sous la suzeraineté des de Dinan, barons de Bécherel, à un nommé Guimarhoc, époux de Rotruce,

fondateur du prieuré de Saint-Pern, érigé en paroisse au siècle suivant. Guinguenou et Brient, fils de ces fondateurs, vécurent d'abord en mauvaise intelligence avec les moines appelés par leur père puis s'accordèrent avec eux.

Guinguenou eut pour femme Piris et entre autres enfants Guillaume de Plouasne, seigneur de Saint-Pern, auteur présumé de la famille encore existante de Saint-Pern. Ses descendants s'établirent à leur château de Ligouyer, en cette paroisse, où leurs héritiers demeurent encore. Ils y jouissaient paisiblement des prééminences de leur église paroissiale lorsqu'ils furent inquiétés, en 1739, par le duc de Duras, époux de Louise de Coëtquen, dame du Vau-Ruffier, de Plouasne et de Saint-Pern, héritière, comme eux, des premiers fondateurs. Elle descendait, en effet, de Raoul, sire de Coëtquen, en Saint-Hélen, de 1386 à 1420, époux de Philippe Ruffier, sa veuve en 1427, fille unique de Jehan, seigneur du Vau-Ruffier, en Plouasne, vicomte de Rougé, en Tréfumel, et de Saveline du Guesclin, dame de la Ville-Anne, en Saint-Servan.

Ces Ruffier, disparus au xvi^e siècle, portaient un blason d'azur semé de billettes d'argent sans nombre, que nous retrouvons, plein ou accompagné de brisures, sur plusieurs monuments du pays.

Ces armoiries, très différentes de celles de maisons féodales non moins anciennes du pays, se voient pleines sur une pierre tombale de l'église de Saint-Juvat et sur la Croix de Justice de la Mettrie, en cette paroisse, parties du bandé de 6 pièces de Coëtquen, au Vau-Ruffier et sur l'enfeu de Rougé, à Tréfumel, parties avec le croissant de Mauny sur un bénitier provenant de Lesnen, conservé à Tourdelin, en Saint-Tual, rappelant l'alliance de Jehan de Mauny, seigneur de Lesnen, mort en 1473, époux de Jeanne Ruffier.

Il est brisé d'une épée posée en bande, pointe à senestre, brochant sur le tout, pour les prééminences de la Gibonais, à Tréveron. Sur des sceaux on le trouve brisé d'un lambel ou d'un lion brochant sur le semis de billettes.

Les Ruffier ont donné leur nom au Vau-Ruffier, en Plouasne, au Pont-Ruffier, en Le Hinglé, au Bois-Ruffier, en Pleslin. Ils ont possédé les manoirs de la Falaise, en Evran, du Leix, en Pleugueneuc, du Cobatz, en Lanhélin, de la Mettrie, en Saint-Juvat, de la Gibonais et de la Lourderie, en Trévron, de Saint-Jean, en Saint-Germain-de-la-Mer (puis en Matignon), et la vicomté de Rougé, en Tréfumel.

D'après les prétentions de la duchesse de Duras ils semblent

bien avoir été la branche aînée de la maison de Plouasne, les de Saint-Pern portant leurs billettes au nombre seulement de 10, posées : 4.3.2. et 1, et percées, sans doute en signe de jeunesse.

La maison de Beaumanoir, en Evran, semble être de même origine. Inconnue sous ce nom avant 1202, elle tient rang, dès 1225, parmi les barons bretons convoqués par Pierre Mauclerc. Elle avait une chapelle sépulcrale prohibitive au prieuré royal de Léhon et s'éteignit en 1711, en la personne d'un évêque de Rennes, après avoir brillé pendant cinq siècles du plus vif éclat. Par de riches alliances elle acquit d'importants fiefs, les vicomtés du Besso, en Saint-André-des-Eaux, de Merdrignac et du Faou, les baronnies de Rostrenen et de Pontlabbé, les chastellenies de la Motte-du-Parc, du Quelennec, de Trémereuc, du Bois de la Motte, de Moncontour et de la Hardouinaye, les seigneuries de Lymoëlan, Boisbilly, la Motte-Bouttier, devenue la Motte-Beaumanoir, de Langevinaye, etc... en Bretagne, le marquisat de Lavardin, la vicomté de Saint-Jean, la baronnie de la Troussière, la chastellenie de Malicorne, au Maine, celles de Landemont et de Beaufort-en-Vallée, en Anjou, le comté de Nègrepelisse en Quercy. Elle produisit, entre autres personnages célèbres, deux maréchaux de Bretagne, un maréchal de France, trois évêques, deux du Mans et un de Rennes, des chevaliers du Saint-Esprit, etc... Sa branche aînée se fonda dans la maison princière de Dinan.

La maison de Beaumanoir portait : d'azur à dix, posées 4.3.2. et 1, puis à onze billettes d'argent, posées : 4.3 et 4. Ces armoiries se voient encore sculptées sur la porte du moulin seigneurial du Besso, existaient encore, il y a peu d'années, sur la chapelle collégiale voisine de Fontebon, se voient sur une superbe litre du musée de Saint-Brieuc provenant de la Motte-du-Parc, sur divers monuments religieux de Rennes et de Dinan, sont brisées d'une bordure de gueules, pour la branche du Bois-de-la-Motte, sur les murs et dans les verrières de l'église de Trigavou, et sur une des tombes du prieuré de Léhon.

Beaumanoir, en Evran, est tout proche de la Falaise, fief des Ruffier.

Tout près de Beaumanoir se trouvent aussi, en Calorguen, les manoirs de la Ferronnays et de Boutron, possédés par les Ferron.

Cette famille apparaît dans la région au XII^e siècle avec Guillaume Ferron, maître des Templiers de Bretagne en 1170 et 1182. Cet Ordre ne recrutait ses chevaliers que dans la haute

noblesse. Un Rodolphe Ferron figure, en 1218, à Bécherel, comme témoin d'un accord entre Roland de Dinan et Juhel de Mayenne. A partir du xiv^e siècle les documents sur cette famille abondent, mais elle était alors possessionnée jusqu'en Normandie, par suite de dons ou d'alliances, et déjà divisée en deux branches depuis plusieurs générations. L'aînée semble devoir être celle de la Ferronnays, portant : d'azur à 6 billettes d'argent, posées : 3.2 et 1., au chef cousu de gueules chargé de 3 annelets d'argent. Ce blason se voit encore sur une pierre tombale de l'église de Calorguen, sur une cheminée et sur le portail du manoir de la Ferronnays, et se voyait sur les murs, les autels et le sacraire de la chapelle voisine, récemment détruite, de Saint-René, en Evran, remontant au xiv^e siècle.

Les seigneurs de Boutron, aussi paroissiens de Calorguen, portaient : d'azur semé de billettes d'argent sans nombre, à la bande d'hermines brochant sur le tout. Ces armes, encore portées de nos jours par les Ferron du Chesne et de la Vairie, se voient sur plusieurs pierres tombales anciennes, à Saint-Sauveur de Dinan et à Médréac.

Le rameau de la Sigonnière, en Saint-Juvat, portait, pour brisure de ce dernier blason, 3 roses en orle, au lieu de billettes, en dessous de la bande d'hermines, et une des tombes de Médréac porte en la même place un lion rampant.

D'après les sceaux et les sculptures les Ruffier, seigneurs de la Mettrie, en Saint-Juvat, les de Beaumanoir et les Ferron avaient parfois, pour tenant et support, une dame à dextre et à senestre un lion, ce qui pourrait être encore, à ces époques reculées, une présomption d'origine commune.

Une famille de Richebois, originaire d'un fief de Pleurtuit, non loin du Boisruffier, connue de 1278 à 1513, portait : d'azur à 6 billettes d'argent : 3.2.1.

Deux autres familles de la région dinannaise portent aussi le semis de billettes d'argent sur champ d'azur. Les de l'Escu, très anciennement possessionnés à Lanvallay, portèrent : d'azur à 6 billettes d'argent posées : 3.2.1., au chef cousu d'azur chargé de 3 targes ou boucliers d'argent, rappelant un peu les armes des Ferron de la Ferronnays. Or Gilles de Lescu épousa, au xv^e siècle, Jacqueline Ferron de la Ferronnays. Le blason primitif des l'Escu était peut-être seulement 3 targes ou écussons, armoiries parlantes, auxquelles auraient été ajoutées, par suite de cette alliance, les billettes des Ferron. Elles se voient encore sculptées à la Garde, en Evran, et à Bréhinier, en Plestan.

Enfin on voit, à la Gravelle, en Les Champs-Géraux, ancienne

dépendance de la paroisse d'Evran, et à la Roulais, en Brusvily, un blason : d'azur semé de billettes percées d'argent, au franc quartier de gueules chargé de 3 billettes d'or, qui est celui des Martin, connus dès 1428 dans la région dinannaise, nobles de la paroisse de Plouasne en 1472, et maintenus nobles d'extraction en Bretagne en 1669. Peut-être faut-il voir aussi, dans cette résidence à Plouasne au xv^e siècle et dans ce blason rappelant beaucoup celui des Saint-Pern, un ramage lointain de la maison de Plouasne. La maison de la Bédoyère, en Talensac, fondue dès le xv^e siècle dans les Huchet, portait : d'azur à 6 billettes percées d'argent, posées 3, 2 et 1, serait-ce aussi un ramage de Saint-Pern ?

La juveigneurie des Saint-Pern est certaine, d'autres probables, que faut-il donc penser de « la Légende des Juveigneurs » ?

V^{to} FROTIER DE LA MESSELIÈRE.

Saint-Brieuc, 24 Février 1943.



Sculptures héraldiques
du pays de Dinan

par

le Vicomte FROTIER de la MESSELIÈRE

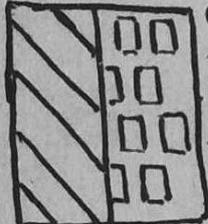
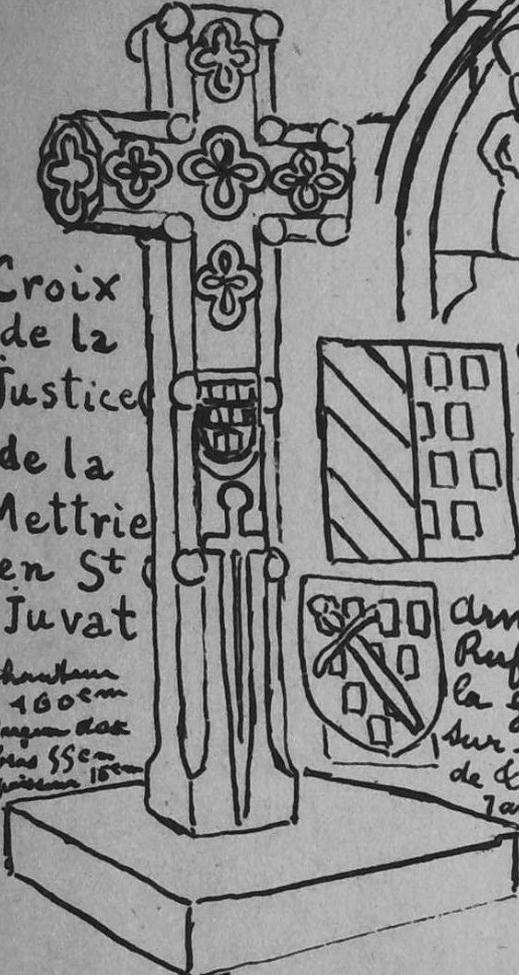


Détail
du Porche
de la Mettrie
en St Juvat
croquis du 8
juin 1901 —
transféré depuis
à Dinard
(Ilh. et - Vilaine)



Croix
de la
Justice
de la
Mettrie
en St
Juvat

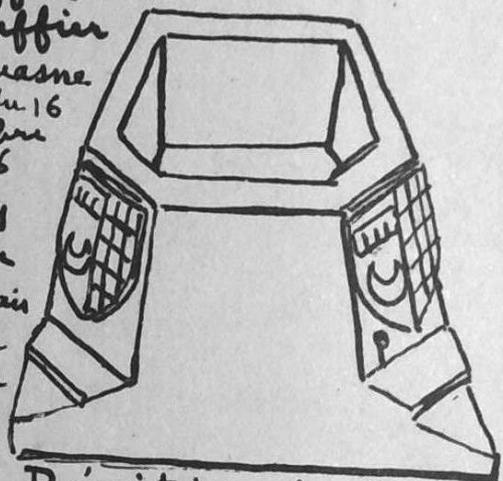
hauteur
160cm
largeur des
bras 55cm
épaisseur 15cm



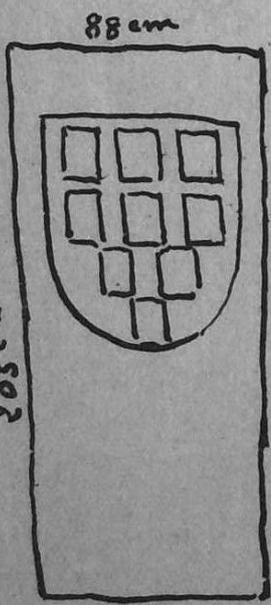
Armes de Coëtquen
et Puffier, au
Kau-Puffier
en Flouasne
croquis du 16
septembre
1896



Armes des
Puffier de
la gibonnais
sur l'église
de Crévron
7 avril 1926



Bénitier de Lesnen
conservé à Gourdelin en
St Juvat (Ilh. et - Vilaine)
croquis de décembre 1902

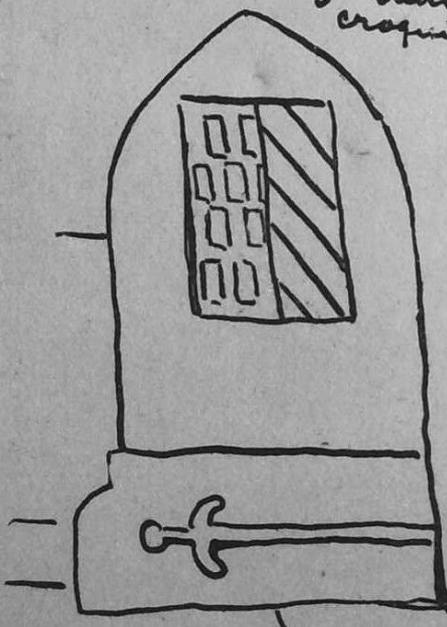


88cm

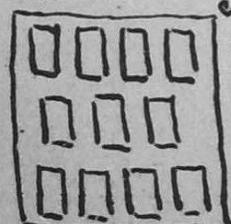
205cm

75cm

Combe de la Mettrie
dans l'église de St
Juvat - 8 juin 1901



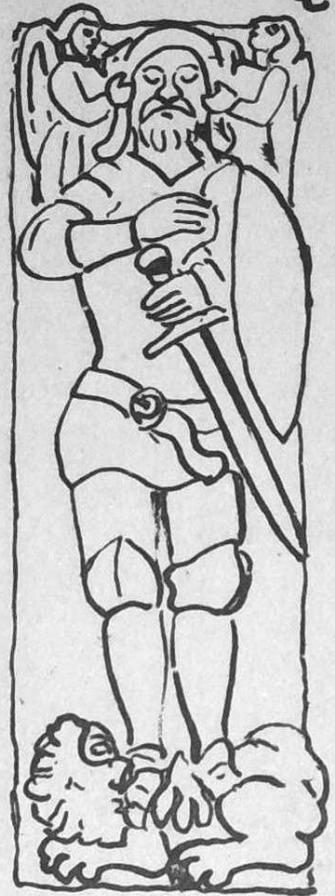
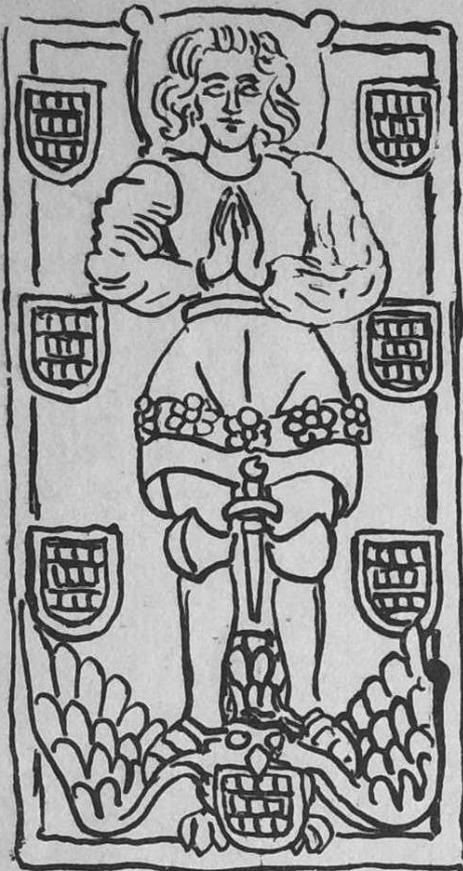
Enfeu de Brozzi dans
l'église de Créfumel
croquis de 1896



croquis
de
1895

blasons de
Beaumanoir
à Fontebon en
St André des eaux

Vto Frézier de la Messelière
1943



Les tombes des Beaumanoir au prieuré de Lehon



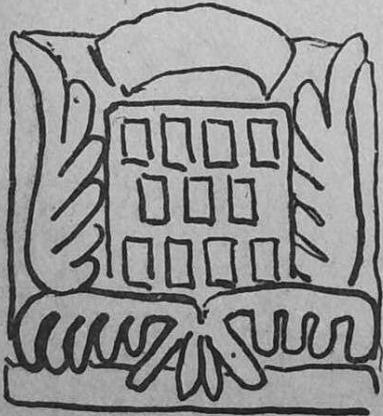
Secau de 1379



litre du moulin
du Besso, en S^t
André-des-eaux
croquis de 1895



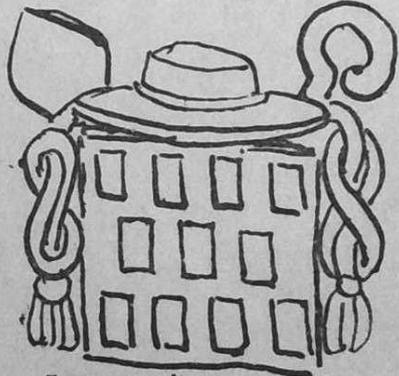
litre de la Motte du Parc
au musée de S^t Briac
en 1943



armes de Beaumanoir
à l'Hospice de Dinan
croquis du 19 avril 1920

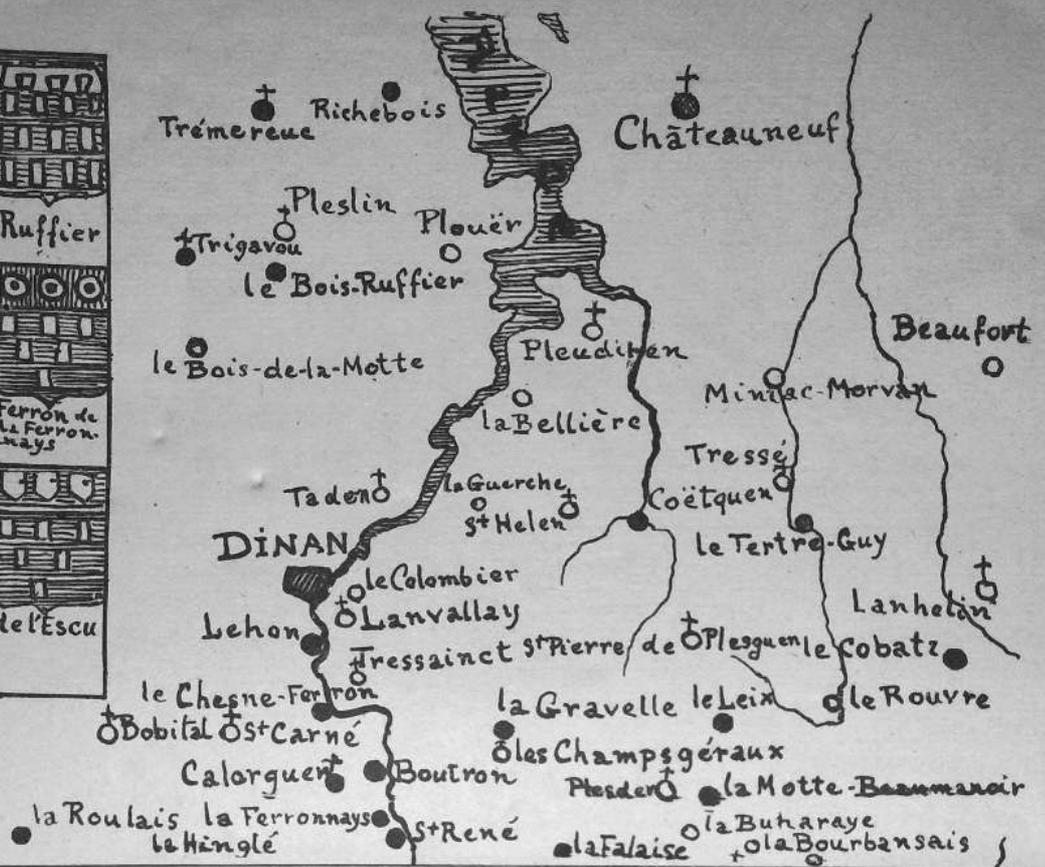


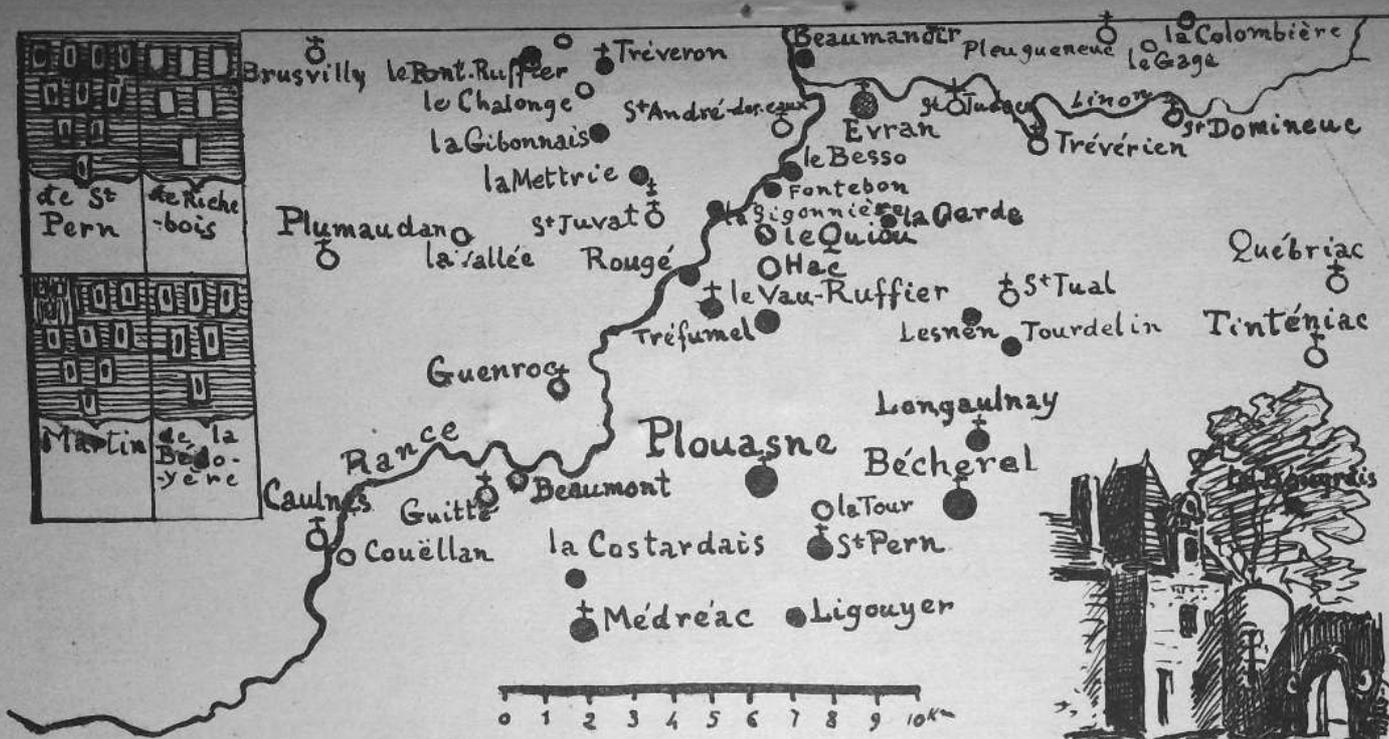
armes de
Beaumanoir
sur l'église
de Trigarvon
croquis de 1931



armes de Jean de Beau-
manoir, rue S^t Louis
à Rennes - 1902

Vte Frohin de la Messelière 1943





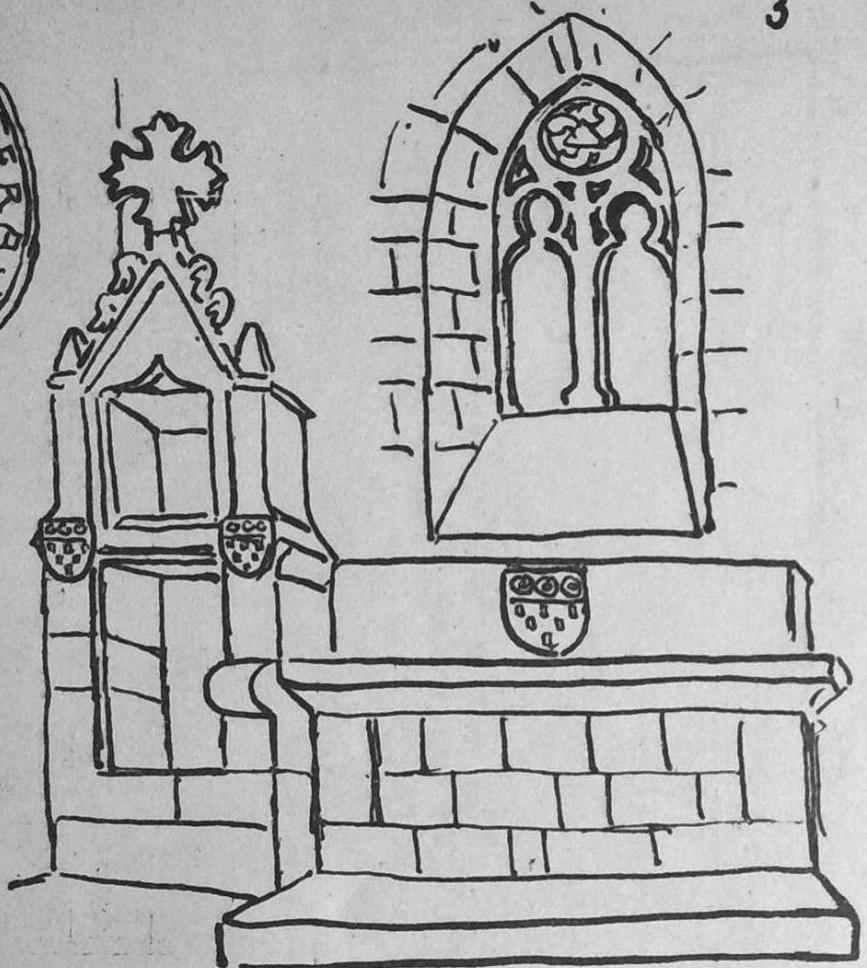
Le Pays des Ruffier

V.A. Frohin de la Munière 1943

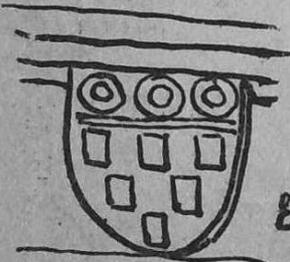
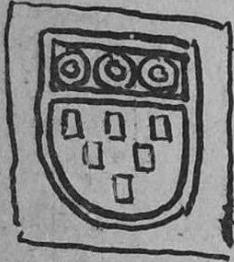
le Vau-Ruffier
en septembre 1896



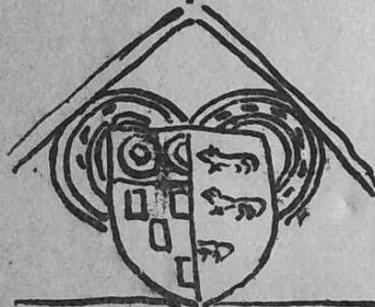
Seau de 1357



Écussons et détails de la Chapelle St René
en Evran - croquis du 15 octobre 1896



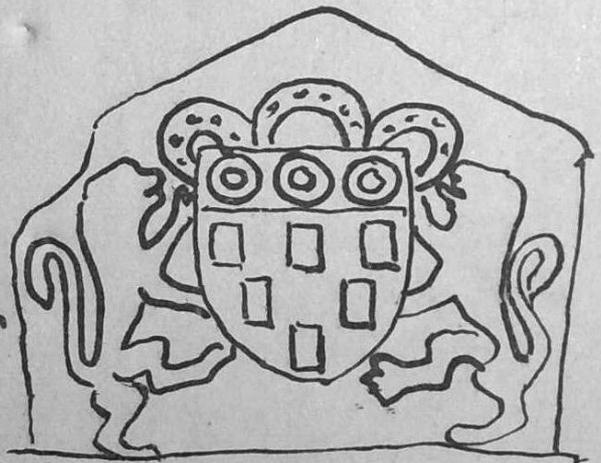
Tombe de la
Ferronnays
dans l'église
de Calorguen



Portail de la Ferronnays
en Calorguen - 1895



Cheminée de la Ferronnays



au Centre-Quay
en Cressé (Ille-et-Vilaine)
croquis du 4 avril 1896

Vte Festin de la Messelière
1943

A SES



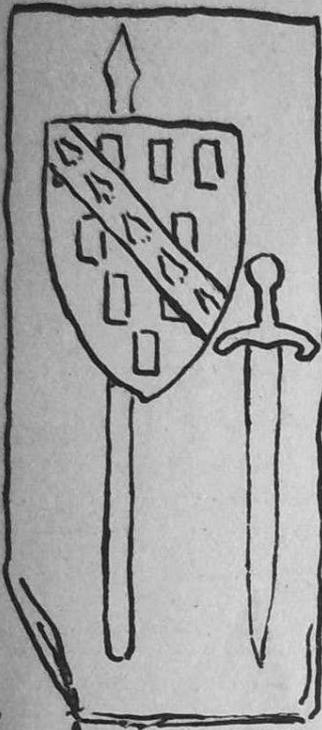
PULTURE Se NOBLE REUYER Bertrand

Ferron.

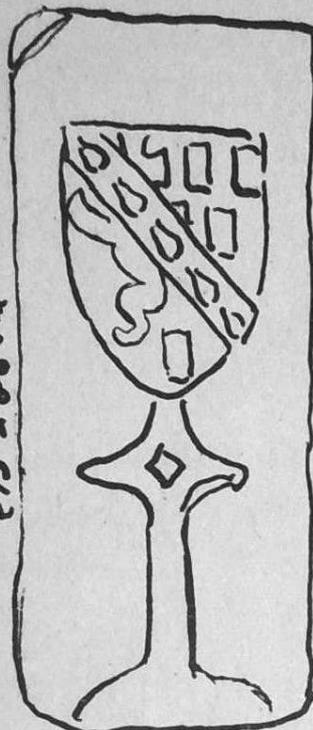
no 081
180 cm

Tombe
des
Ferron
du Chesne
dans
l'église
St Sauveur
de Dinan
19 avril
1920

65 cm

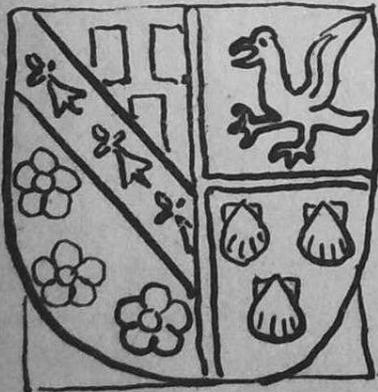


215 x 88 cm

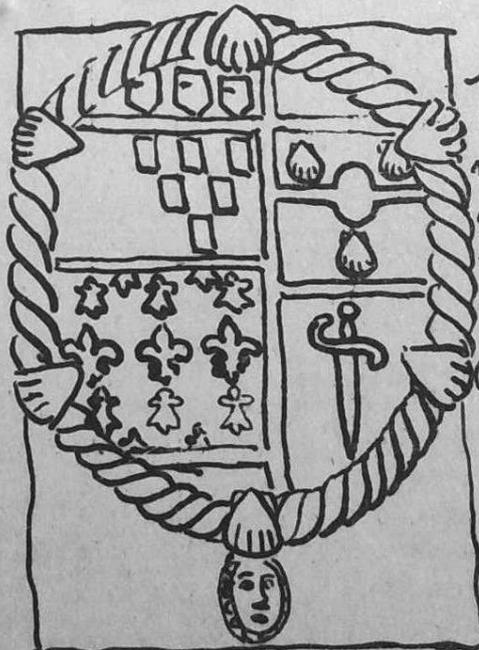


215 x 512

Tombe des Ferron de la
Costardays, à Médréac
11 juin 1923



Armes de Guillaume Ferron
et Isabeau de Lezonnec,
mariés en 1560, à la Li-
gonnière en St Juvat
19 mai 1931



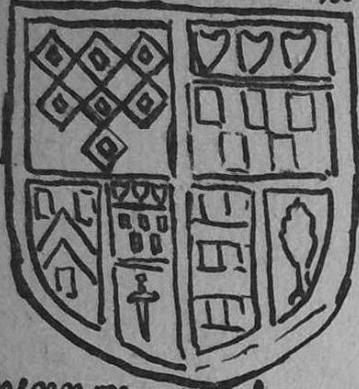
Personne
du manoir
de Bré-
hinier
en
Plestan
croquis
du 24
mai
1913

de l'Esco
d'acigné

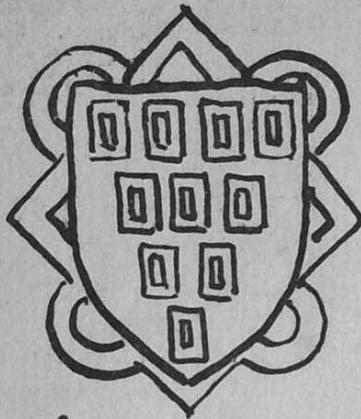
de la Fontaine
de Montefil

Vte Festin de la Mucelin 1943

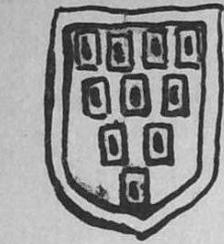
de la Motte - de l'Escau 1560



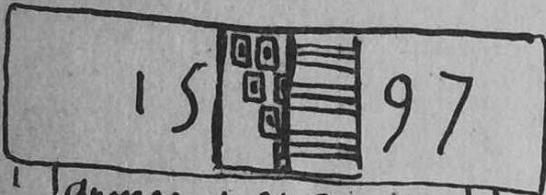
pennon de la
Garde, en Vivran
14 septembre 1895



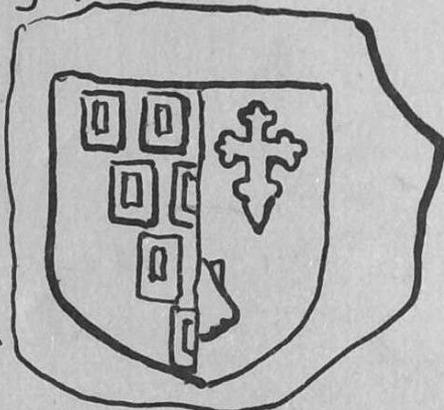
Tombe de St Tern de
Ligouyer, à St Tern
27 mai 1901



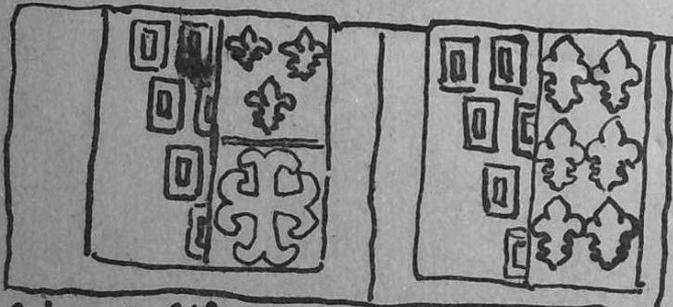
Tombe de St
Tern de Lathay
dans l'église de
Guenroc
2 mai 1921



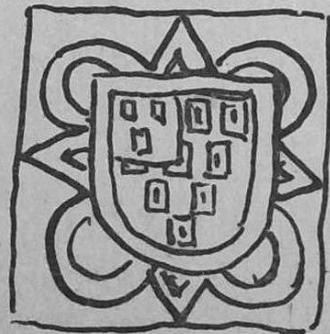
Armes de St Tern et du Parc
à Champalaine en Gace
(Illa-et-Vilaine) 1902



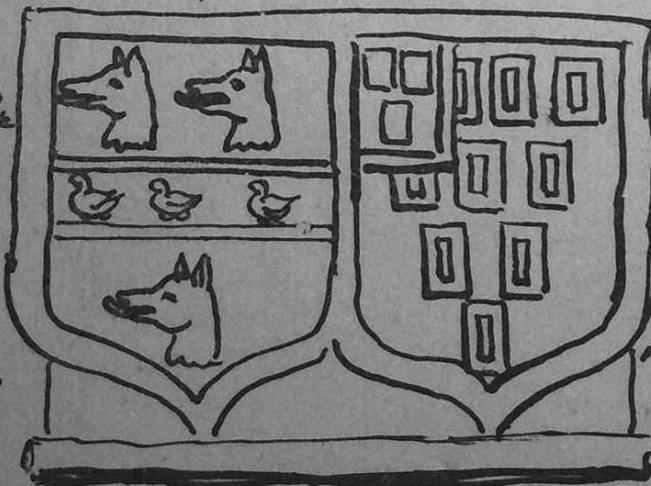
Armes de St Tern
et de Beedelivre
à la Bougrais en
St Briens-des-Ifs (Illa-et-Vilaine)
31 mars 1901



Litres de l'hôtel de St Tern, rue 5 tyves,
à Rennes - 1902 - coché depuis par un enduit



Armes de Jean
Nicolas sgr.
des Champéiraies
et de Jeanne
Martin de la
Guersche, mariés
en 1892, à la
Gravolle en
Les Champézi-
-ronze
22 août 1935



Armes des
Martin, à
la Proulais
en Bressilly
19 mai 1931

V. St Julien
de la M...
1943